



16^e édition

SENTEZ-VOUS SPORT 2025

CAHIER DES CHARGES



Opération nationale de promotion des activités physiques et sportives pour le plus grand nombre.

Date limite de dépôt de dossier le 14 septembre 2025

Formulaire en ligne sur : www.sentezvousport.fr

1. SENTEZ-VOUS SPORT : DE QUOI S'AGIT-IL ?

- Une opération nationale de promotion du sport bien-être durant le mois de septembre pour tous les publics à tous les âges ;
- Une visibilité nationale et européenne ;
- Des activités adaptées ouvertes à tous gratuitement ;
- Pour la nouvelle édition de la Semaine européenne du sport (European Week of Sport – EwoS, qui a lieu du 23 au 30 septembre), dont le CNOSF est le Coordinateur National pour la France, tous les événements qui auront lieu en septembre pourront faire l'objet d'une double labellisation Sentez-Vous Sport / Semaine européenne du sport ;
- Un mois de manifestations labellisées, soutenues par le mouvement sportif et ses partenaires et qui se déclinent selon le calendrier et les cibles suivant :

RENTRÉE SPORTIVE SEPTEMBRE 2025



Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

- Week-ends grand public
- Journées du sport en entreprise
- Journée du sport scolaire et universitaire
- Village Sentez-Vous Sport
- Semaine Européenne du Sport **#BEACTIVE**
- Fête du sport

2. QUI PEUT ORGANISER UN PROJET SENTEZ-VOUS SPORT ?

Tout organisme participant au développement des activités physiques et sportives ou souhaitant les promouvoir (fédération, ligue, comité, club, associations, CDOS/CROS/CTOS, entreprises, établissements scolaires, universités, etc...).

3. COMMENT DÉCLARER VOTRE PROJET ?

En vous inscrivant via ce [formulaire](#)

N.B. N'hésitez pas à nous soumettre votre projet suffisamment tôt même si quelques éléments sont manquants (nombre de disciplines, public attendu...) et de nous les transmettre dans un second temps par mail.

4. LA LABELLISATION SENTEZ-VOUS SPORT : À QUOI ÇA SERT ?

- À s'inscrire dans un dispositif national et européen de promotion des activités physiques et sportives ;
- À bénéficier d'une visibilité nationale et d'un soutien en communication par l'accès à un kit de communication mis à disposition pour promouvoir le projet ;
- À être identifié dans un réseau local d'acteurs engagés dans la promotion des activités physiques et sportives ;
- À convaincre des partenaires sportifs locaux de soutenir votre projet et offrant aux clubs plus de visibilité ;
- À entraîner les collectivités locales dans cette démarche de réseau ;
- « À bénéficier du label « Fête du Sport 2025 », mis en place par le ministère des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative, le 14 septembre prochain. Dans la continuité de l'héritage des Jeux et de la Grande Cause Nationale 2024, ce rendez-vous annuel poursuit une double ambition : promouvoir la force sociétale du sport et inciter les Français à pratiquer davantage. *Temps fort de la rentrée, la Fête du Sport sera également le point d'orgue d'un été festif dédié aux célébrations du 1er anniversaire des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024. Tous les événements organisés le 14 septembre, et à titre dérogatoire entre le 6 et le 21 septembre 2025 pourront automatiquement être labélisés Fête du Sport, sans partage de données personnelles des porteurs de projets.*
- Co-labellisation : L'acceptation des cahiers des charges respectifs des deux labels par le porteur de projet conditionne l'obtention de cette double-labellisation. Les événements co-labellisés bénéficieront d'un kit de communication numérique, portant à la fois l'identité de la Fête du Sport et de Sentez-vous Sport, et comprenant une identité visuelle, un logo, ainsi que des supports personnalisables adaptés aux différents canaux de diffusion. Leur communication bénéficiera d'un relai sur les réseaux du ministère comme sur ceux du CNOSF. Enfin, les projets seront mis en ligne sur les deux cartes interactives de géolocalisation des événements (sports.gouv.fr et cnosf.franceolympique.fr). »

5. COMMUNICATION

→ Le kit de communication officiel Sentez-Vous Sport Sport (affiches locales et nationales personnalisables, flyers, kakémonos ou encore kit digital avec des visuels par cibles : grand public et entreprises) vous sera transmis lorsque vous aurez reçu la labellisation de votre projet. Une charte d'utilisation de ce kit communication vous sera également fournie. N'hésitez pas à nous transmettre vos visuels pour validation.

→ Retrouver sur la rubrique [Sentez-Vous Sport](https://www.sentezvousport.fr) la carte de France des manifestations labellisées

6. LE CAHIER DES CHARGES SENTEZ-VOUS SPORT 2025

ENGAGEMENTS :

→ **Déclarer** un projet Sentez-Vous Sport **avant le 14 septembre 2025** en ligne sur le site Internet www.sentezvousport.fr

→ **Organiser votre évènement en présentiel ou sous format digital au mois de septembre** (dérogations de dates limitées, mais possibles sur demande)

→ **Proposer à minima une activité sportive en initiation.**

→ **Offrir des activités adaptées pour tous** les publics quels que soient leur âge, leur sexe, leur capacité physique, etc...

→ **Gratuité** de la participation aux activités ou payant **seulement** dans le cadre d'une manifestation à but non lucratif.

→ **Communication** : tous les supports de communication doivent **respecter la charte graphique et la dénomination** de l'opération.

ASSURANCES :

Les organismes labellisés conserveront la qualité d'organisateur unique de l'évènement et accompliront, à ce titre, l'ensemble des formalités et obligations mises à leur charge par les lois et règlements en vigueur du domaine considéré.

Le CNOSF ne pourra, de fait, être considéré comme organisateur ou co-organisateur de l'évènement. Par conséquent, le CNOSF ne pourra être tenu responsable des faits pouvant survenir lors de l'évènement, de même que de l'un quelconque des manquements de l'organisateur, ainsi qu'en cas d'annulation de l'évènement et ce, pour quelque cause que ce soit.

À ce titre, l'organisateur devra être titulaire d'une police d'assurance spécifique dont l'objet est de garantir les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile qu'il peut encourir du fait de sa qualité d'organisateur de l'évènement, à raison des dommages corporels, matériels et immatériels consécutifs ou non causés aux tiers. L'organisateur devra aussi souscrire pour tous les participants à l'évènement un contrat collectif d'assurance responsabilité civile et individuel-accident.

7. DOSSIER ACCEPTÉ OU REFUSÉ ?

- Tout dossier respectant le cahier des charges sera labellisé
- En cas de refus d'attribution du label, le dossier peut être modifié et faire l'objet d'une nouvelle demande (avant la date limite du **14 septembre 2025**)

8. CRITÈRES D'EXCLUSION SONT EXCLUS DE SENTEZ-VOUS SPORT 2025 :

- Les projets menés à titre commercial ou à but lucratif.
A titre exceptionnel, il est possible de labelliser des compétitions existantes sous réserve de diffusion d'un message d'information sur les bénéfices du sport comme facteur de santé, de bien-être et de plaisir. Pour ce faire, merci de prendre contact par mail à sentezvousport@cnosf.org
- Les projets annexes qui pourraient accompagner un événement labellisé mais qui ne rentre pas dans les critères de labellisation (activités sportives ouvertes à tous au mois de septembre, adaptées et gratuites)

9. QUELQUES RECOMMANDATIONS ET CONSEILS

- Afin que votre événement soit plus visible, n'hésitez pas à vous rapprocher des comités olympiques départementaux, régionaux et territoriaux ainsi que des communes pour mutualiser les actions sur le territoire (retrouvez [ici](#) toutes les coordonnées des CROS/CDOS/CTOS).
- Depuis de nombreuses années maintenant, le CNOSF souhaite promouvoir **écoresponsabilité** des organisateurs de manifestations Sentez-Vous Sport. La semaine européenne du sport ayant désormais lieu en même temps que la semaine européenne du développement durable, nous invitons chaque porteur de projet à intégrer plus fortement des engagements d'écoresponsabilité dans la conception de son événement. Riche de son histoire et de ses actions, le mouvement sportif est mobilisé depuis longtemps en faveur du développement durable pour contribuer au respect de la planète, à l'épanouissement humain et à l'équilibre du territoire.